Saint Germain boucles de seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.casgbs.fr
environnement@casgbs.fr
01 30 09 75 36

COLLECTE DES DÉCHETS
2024 ▪ CHATOU

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

ORDURES MÉNAGÈRES

Sect. 1 : **Lundi/Jeudi** à partir de 6h

Sect. 2 : **Lundi/Jeudi** à partir de 17h

Sect. 3 : **Lundi/Jeudi/Samedi** à partir de 17h

Sect. 4 : **Lundi/Jeudi/Samedi** à partir de 6 h

● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES
En vrac, séparés et vidés

Vendredi

Sect. 1 et 4 : à partir de 6h

Sect. 2 et 3 : à partir de 17h

■ VERRE

Vendredi

Sect. 1 et 4 : 1 4 en semaine paire à partir de 7h

Sect. 2 et 3 : 2 3 en semaine impaire à partir de 17h

Pour commander ou faire réparer vos bacs :
0 805 294 900
(Appel gratuit)

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 1 1	J 1 ✖	V 1 ● 2 3 ◆1	L 1 ▲ 14	M 1	S 1
M 2	V 2 ● 2 3 ◆1	S 2	M 2	J 2 ✖	D 2
M 3	S 3	D 3	M 3	V 3 ● 1 4 ◆1	L 3 ▲ 23
J 4 ✖	D 4	L 4 10	J 4 ✖	S 4	M 4
V 5 ● 2 3 ◆1	L 5 6	M 5	V 5 ● 1 4 ◆1	D 5	M 5
S 6	M 6	M 6	S 6	L 6 ▲ 19	J 6 ✖
D 7	M 7	J 7 ✖	D 7	M 7	V 7 ● 2 3 ◆1
L 8 2	J 8	V 8 ● 1 4 ◆2	L 8 ▲ 15	M 8	S 8
M 9	V 9 ● 1 4 ◆2	S 9	M 9	J 9	D 9
M 10	S 10	D 10	M 10	V 10 ● 2 3 ◆2	L 10 ▲ 24
J 11	D 11	L 11 ▲ 11	J 11	S 11	M 11
V 12 ● 1 4 ◆2	L 12 7	M 12	V 12 ● 2 3 ◆2	D 12	M 12
S 13	M 13	M 13	S 13	L 13 ▲ 20	J 13
D 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14 ● 1 4 ◆2
L 15 3	J 15	V 15 ● 2 3 ◆3	L 15 ▲ 16	M 15	S 15
M 16	V 16 ● 2 3 ◆3	S 16	M 16	J 16	D 16
M 17	S 17	D 17	M 17	V 17 ● 1 4 ◆3	L 17 ▲ 25
J 18	D 18	L 18 ▲ 12	J 18	S 18	M 18
V 19 ● 2 3 ◆3	L 19 8	M 19	V 19 ● 1 4 ◆3	D 19	M 19
S 20	M 20	M 20	S 20	L 20 ▲ 21	J 20
D 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21 ● 2 3 ◆3
L 22 4	J 22	V 22 ● 1 4 ◆4	L 22 ▲ 17	M 22	S 22
M 23	V 23 ● 1 4 ◆4	S 23	M 23	J 23	D 23 ✖
M 24	S 24	D 24 ✖	M 24	V 24 ● 2 3 ◆4	L 24 ▲ 26
J 25	D 25 ✖	L 25 ▲ 13	J 25	S 25	M 25
V 26 ● 1 4 ◆4	L 26 9	M 26	V 26 ● 2 3 ◆4	D 26 ✖	M 26
S 27	M 27	M 27	S 27	L 27 ▲ 22	J 27
D 28 ✖	M 28	J 28	D 28 ✖	M 28	V 28 ● 1 4 ◆4
L 29 5	J 29	V 29 ● 2 3	L 29 ▲ 18	M 29	S 29
M 30		S 30	M 30	J 30	D 30
M 31		D 31		V 31 ● 1 4	

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli boucle_tri

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS
Collectes du matin :
la veille après 19h.
Collectes de l'après-midi / du soir :
au plus tard 1h avant la collecte.

▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte à partir de 15h :
Lundi

Interruption de collecte 26/12/23 au 10/03/24

Collecte des sapins : à déposer du 25/12/23 au 31/01/24 aux adresses listées sur www.casgbs.fr

◆ ENCOMBRANTS

Collecte à partir de 6h :
Sect. 1 : ◆1
1er vendredi du mois
Sect. 2 : ◆2
2e vendredi du mois
Sect. 3 : ◆3
3e vendredi du mois
Sect. 4 : ◆4
4e vendredi du mois

✖ DÉCHETS TOXIQUES

de 9h à 13h
1er jeudi du mois
Place du Général de Gaulle
4e dimanche du mois
angle avenue Guy de Maupassant et rue Auguste Renoir

Déchetterie du SITRU
à Carrières-sur-Seine

NOUVEAU !
Déchetterie intercommunale
à Chambourcy
+ d'infos p. 4

Saint Germain boucles de seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.casgbs.fr
environnement@casgbs.fr
01 30 09 75 36

COLLECTE DES DÉCHETS
2024 ▪ CHATOU

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
L 1	▲ 27	J 1	✖	D 1		M 1		V 1	● 1 4 ◆1	D 1	
M 2		V 2	● 2 3 ◆1	L 2	▲ 36	M 2		S 2		L 2	▲ 49
M 3		S 3		M 3		J 3	✖	D 3		M 3	
J 4	✖	D 4		M 4		V 4	● 1 4 ◆1	L 4	▲ 45	M 4	
V 5	● 2 3 ◆1	L 5	32	J 5	✖	S 5		M 5		J 5	✖
S 6		M 6		V 6	● 1 4 ◆1	D 6		M 6		V 6	● 2 3 ◆1
D 7		M 7		S 7		L 7	▲ 41	J 7	✖	S 7	
L 8	▲ 28	J 8		D 8		M 8		V 8	● 2 3 ◆2	D 8	
M 9		V 9	● 1 4 ◆2	L 9	▲ 37	M 9		S 9		L 9	▲ 50
M 10		S 10		M 10		J 10		D 10		M 10	
J 11		D 11		M 11		V 11	● 2 3 ◆2	L 11	▲ 46	M 11	
V 12	● 1 4 ◆2	L 12	33	J 12		S 12		M 12		J 12	
S 13		M 13		V 13	● 2 3 ◆2	D 13		M 13		V 13	● 1 4 ◆2
D 14		M 14		S 14		L 14	▲ 42	J 14		S 14	
L 15	▲ 29	J 15		D 15		M 15		V 15	● 1 4 ◆3	D 15	
M 16		V 16	● 2 3 ◆3	L 16	▲ 38	M 16		S 16		L 16	▲ 51
M 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 17	
J 18		D 18		M 18		V 18	● 1 4 ◆3	L 18	▲ 47	M 18	
V 19	● 2 3 ◆3	L 19	▲ 34	J 19		S 19		M 19		J 19	
S 20		M 20		V 20	● 1 4 ◆3	D 20		M 20		V 20	● 2 3 ◆3
D 21		M 21		S 21		L 21	▲ 43	J 21		S 21	
L 22	▲ 30	J 22		D 22	✖	M 22		V 22	● 2 3 ◆4	D 22	✖
M 23		V 23	● 1 4 ◆4	L 23	▲ 39	M 23		S 23		L 23	▲ 52
M 24		S 24		M 24		J 24		D 24	✖	M 24	
J 25		D 25	✖	M 25		V 25	● 2 3 ◆4	L 25	▲ 48	M 25	
V 26	● 1 4 ◆4	L 26	▲ 35	J 26		S 26		M 26		J 26	
S 27		M 27		V 27	● 2 3 ◆4	D 27	✖	M 27		V 27	● 1 4 ◆4
D 28	✖	M 28		S 28		L 28	▲ 44	J 28		S 28	
L 29	▲ 31	J 29		D 29		M 29		V 29	● 1 4	D 29	
M 30		V 30	● 2 3	L 30	▲ 40	M 30		S 30		L 30	▲ 1
M 31		S 31				J 31				M 31	

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli boucle_tri

ORDURES MÉNAGÈRES

Sect. 1 :
Lundi/Jeudi
à partir de 6h

Sect. 2 :
Lundi/Jeudi
à partir de 17h

Sect. 3 :
Lundi/Jeudi/Samedi
à partir de 17h

Sect. 4 :
Lundi/Jeudi/Samedi
à partir de 6 h

● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

En vrac, séparés et vidés

Vendredi
Sect. 1 et 4 :
à partir de 6h
Sect. 2 et 3 :
à partir de 17h

■ VERRE

Vendredi
Sect. 1 et 4 : 1 4
en semaine paire
à partir de 7h
Sect. 2 et 3 : 2 3
en semaine impaire
à partir de 17h

Pour commander ou faire réparer vos bacs :
0 805 294 900
(Appel gratuit)

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

Collectes du matin :
la veille après 19h.
Collectes de l'après-midi / du soir :
au plus tard 1h avant la collecte.

▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte à partir de 15h :
Lundi

Interruption de collecte du 30/07/24 au 18/08/24

◆ ENCOMBRANTS

Collecte à partir de 6h :
Sect. 1 : ◆1
1er vendredi du mois
Sect. 2 : ◆2
2e vendredi du mois
Sect. 3 : ◆3
3e vendredi du mois
Sect. 4 : ◆4
4e vendredi du mois

✖ DÉCHETS TOXIQUES

de 9h à 13h
1er jeudi du mois
Place du Général de Gaulle
4e dimanche du mois
angle avenue Guy de Maupassant et rue Auguste Renoir

Déchetterie du SITRU
à Carrières-sur-Seine

NOUVEAU !
Déchetterie intercommunale
à Chambourcy
+ d'infos p. 4

SECTEURS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES ET VERRE

- **Secteur 1**
- **Secteur 2**
- **Secteur 3**
- **Secteur 4**

et pour les logements collectifs :

av. Claude Monet : n° 1 - 7 - 11
av. de La Faisanderie : n° 3 - 5 (bât. A, B)
av. du Maréchal Foch : n° 131
av. Larcher : n° 10
rue de la Voie Poissonnière : n° 9 (bât A à F)
rue des Landes : n° 147 - 149 - 179 - 190 (bât A, D, E, F, G) - 225
rue des Sabinettes : n° 6 (bât. A et B) - 8 -10
rue Jules Ferry : n° 9 (bât A à C) - 40 (bât. A à F) - 58 (bât. A à E) - 61 (bât. A à G)
rue Léon Barbier : n° 70 - 106 (bât. A et D)
rue Maurice de Vlaminck : n° 3 - 5 (bât. A et B) - 7

- **Rues collectées avec Le Vésinet**
- **Rues collectées avec Montesson**
- **Rue collectée avec Croissy-sur-Seine**

Se reporter aux calendriers des villes concernées, téléchargeables sur notre site

www.casgbs.fr

SECTEURS POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Téléchargez votre calendrier

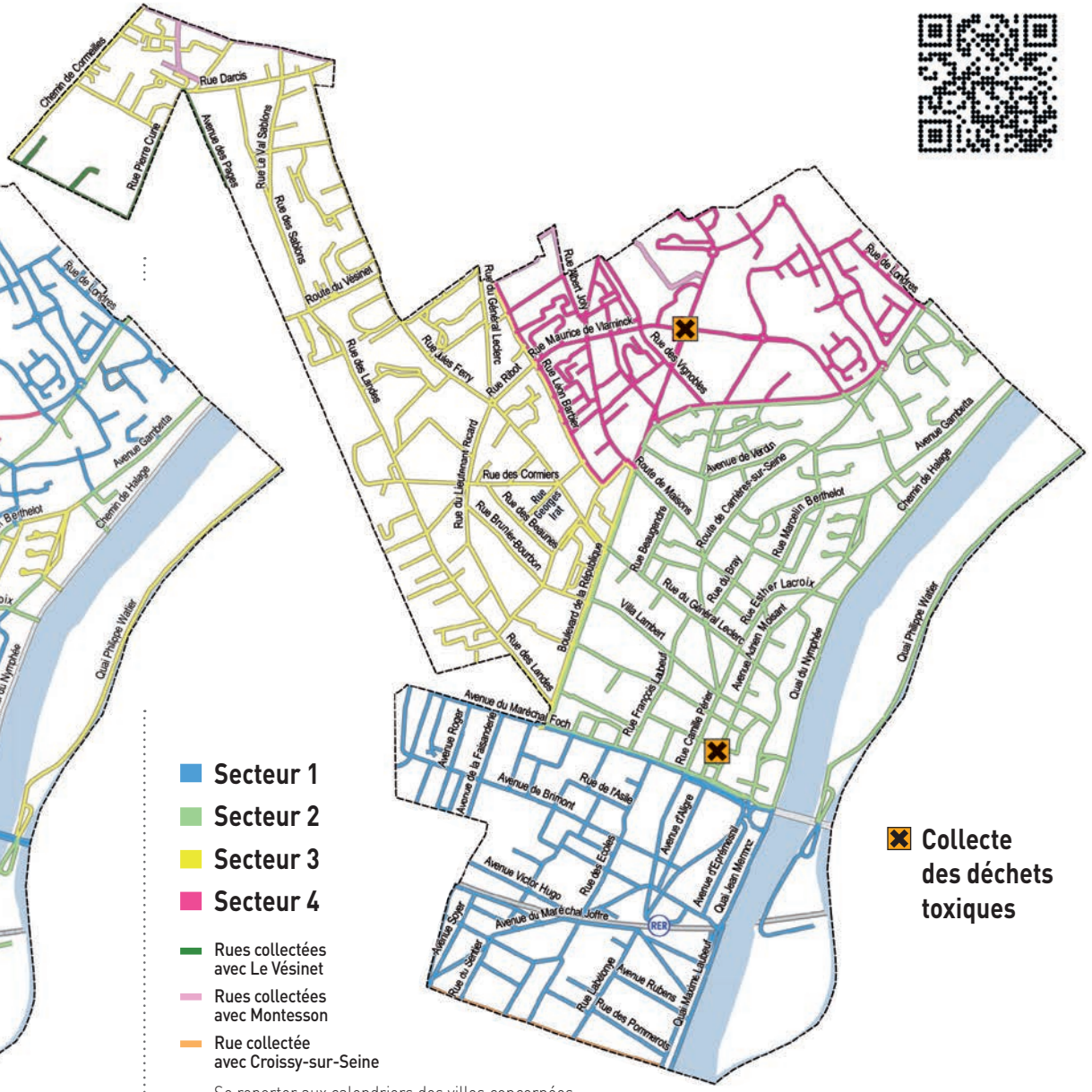

- **Secteur 1**
- **Secteur 2**
- **Secteur 3**
- **Secteur 4**

- **Rues collectées avec Le Vésinet**
- **Rues collectées avec Montesson**
- **Rue collectée avec Croissy-sur-Seine**

Se reporter aux calendriers des villes concernées, téléchargeables sur notre site

www.casgbs.fr

Collecte des déchets toxiques

JE TRIE TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

PAPIERS & CARTONS

Tous les cartons : *aplatis, même salis sauf papiers mouchoirs, essuie-tout...*

EMBALLAGES EN MÉTAL

Faut-il laver les emballages ? *Non, c'est inutile car ils seront lavés en usine de recyclage ! Il suffit simplement de bien les vider pour qu'ils ne souillent pas les papiers et les cartons.*

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Laissez les bouchons vissés.

APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

Dépôt en magasin ou déchetterie

Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents...

Ces objets contiennent des éléments toxiques. Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.

Non collectés lors des encombrants

DÉCHETS TOXIQUES

En déchetterie ou en point de collecte

Batteries, cartouches d'imprimantes, huiles végétales et de vidange, peintures, pesticides, piles, radiographies, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...), bouteilles de gaz, extincteurs...

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots.

Pensez à retirer :

Couvercles
>> Bac jaune

Bouchons en liège

>> Points d'apport
www.planeteliege.com
>> Ordures ménagères

ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte

Gros objets (métal, plastique, bois...), mobilier, matelas, moquette...
La limite de dépôt est de 2 mètres et 50 kg par objet pour un volume total de 3 m³.

Ne sont pas collectés : vitres, miroirs, gravats, déchets toxiques et appareils électriques, textiles

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte en porte-à-porte

Tailles, feuilles, pelouse, branchages...

Ne pas jeter avec les végétaux

TEXTILES

Borne à textile ou déchetterie

Propres et secs (même abîmés).
À mettre dans un sac fermé.

Vêtements, linge de maison, chaussures par paire et attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...

>> Points d'apport
www.refashion.fr

Non collectés lors des encombrants

DÉCHETTERIES

Déchetterie du SITRU

1 rue de l'Union - 78420 Carrières-sur-Seine
01 39 15 88 74 - www.sitru.fr

NOUVEAU !

Déchetterie intercommunale

Accessible à tous les habitants de l'Agglo
4 route de Mantes - 78240 Chambourcy
www.casgbs.fr

11 quais de tri, des locaux réservés aux déchets spéciaux, appareils électriques et un local dédié au réemploi pour donner une seconde vie aux objets déposés.

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours /7 :

Période estivale (du 1er avril au 30 septembre) :
Du lundi au vendredi : de 10h à 19h
Samedi et dimanche : de 9h à 19h

Période hivernale (du 1er octobre au 31 mars) :
Du lundi au vendredi : de 10h à 17h
Samedi et dimanche : de 9h à 17h

Jours fériés :
Les horaires du week-end s'appliquent

Fermetures :
1er janvier, 1er mai et 25 décembre

L'accès aux déchetteries est gratuit et réservé aux particuliers ayant leur badge d'accès.

Pour créer votre badge d'accès :

- *Pièce d'identité*
- *Justificatif de domicile*
- *Formulaire :*
  - ***> Sitru*** *sur www.sitru.fr ou dans les bureaux (mardi et vendredi de 9h à 12h)*
  - ***> Intercommunale*** *sur www.casgbs.fr*

Les déchets acceptés :

Mobilier, métaux, déchets végétaux, pneus déjantés, vêtements usagés, appareils électriques (DEEE), ampoules à économie d'énergie, matériaux de construction, plâtres, gravats, palettes, miroirs, vitres, carrelage, équipements sanitaires (lavabo, wc...), déchets toxiques (peintures, solvants...), huiles, batteries, cartouches d'encre, piles, radiographies...

Réalisation : tempsReel.fr - Impression sur papier recyclé - Desbouis Grésil - Décembre 2023